

**Direction territoriale
bassin de la Seine et
Loire aval**

Reims, le 13 avril 2023

UTI Canaux de Picardie
Champagne Ardenne

Pôle Etudes et Travaux

Objet : Canal des Ardennes - EISH du 29/04/2022 - rapport de réalisation des travaux provisoires de réparation de la fuite du bief n°7 de Seuil.

Référence : 2022-03 : Bief n°7 de Seuil classé C au titre de l'arrêté 2018 0629 – AP CA

Affaire suivie par : Séverine MARCHAND

Tél : : 07 62 97 92 43 Courriel : severine.marchand@vnf.fr

1 – Historique

Suite à un appel de l'adjoint au Maire d'Ambly-Fleury, Mme GADOUIN et M. COLLIN-VINCENT ont observé la présence d'une fuite de faible intensité, sur une cinquantaine de mètres linéaires, qui se déverse dans le contre-fossé en contrebas, bief de Seuil n°7, au niveau du PK 25,900 en rive droite du Canal des Ardennes.

Cette fuite est due à la corrosion de la partie supérieure des palplanches en place (zone de battillage). A l'arrière de cette fuite, ne se trouve aucun enjeu humain impacté à ce jour (présence de maisons en arrière du contre-fossé, mais le débit de fuite ne provoque l'inondation que de la partie reculée du jardin des habitations).

Une commande a été passée pour la fourniture de glaise en arrière des palplanches. Le principe de réparation en régie est la mise en œuvre de géotextile à l'arrière des palplanches et de glaise pour imperméabiliser la digue.

Cette intervention doit impérativement être réalisée depuis la voie d'eau, l'accès terrestre est impossible.

Une EISH a été rédigée en ce sens.

Cette fiche a été envoyée à la DREAL Grand Est qui a émis la demande suivante :

2022-03 : Bief n°7 de Seuil : Transmettre au service de contrôle un rapport de réalisation des travaux provisoires de réparation de la fuite du bief n°7 de Seuil.

Avis d'échéance initial le 31 août 2022 reporté au 30 avril 2023.

2 - Situation avant travaux : avril 2022 découverte de la fuite – rédaction d'une fiche

EISH



Photo 1 : Eau stagnante - affaissement digue

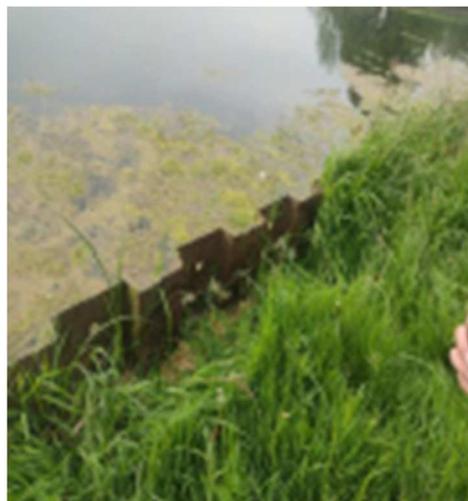


Photo 2 : Trous dans palplanches

Les travaux de réparation provisoires devaient être réalisés avant le 31 août 2022.

L'échéance n'a pu être respectée car le bateau de VNF, en charge de la réalisation des travaux, était en panne.

3 - Nettoyage de la zone concernée en janvier 2023



Photo 3 : Nettoyage végétation



Photo 4 : Nettoyage le long des palplanches

La circonscription de Rethel a entrepris le nettoyage de la végétation de la zone concernée par l'EISH, mettant en évidence la détérioration avancée d'un certain nombre de palplanches.

Un autre bateau VNF a été sollicité pour assurer les travaux : le bateau « Le Château-Thierry ».

4- Déroulé des travaux

- **02 Mars 2023** : Livraison de la glaise par la barge le Matz
- **27 mars 2023** : Arrivée du bateau Le Château-Thierry et du matériel nécessaire



Photo 5 : Barge le Matz



Photo 6 : Le Château-Thierry, le pousseur et la pelleuse



Photo 7 : Bateau le Château-Thierry

- **28 mars au 03 avril 2023** : Décaissement derrière les palplanches



Photo 8 : Décaissement derrière les palplanches

- **03 au 07 avril 2023** :
 - Mise en place d'un géotextile et de chutes de palplanches au niveau des plus gros trous
 - Mise en place de la glaise
 - Remise en place de la terre décaissée.
- **Chantier finalisé le 07 avril 2023** :



Photos 9 et 10 : Travaux finalisés

VNF continue de surveiller la zone chaque semaine. Aucune fuite n'a été constatée à ce jour.